

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Comité Régional Occitanie

Comité Départemental de la Haute-Garonne



COMPTE- RENDU

71^{ème} Congrès Départemental

7 février 2021- en visioconférence



Une succession toute en douceur mais chargée d'émotions



LADEPECHE .fr

ACTU • BONS PLANS • ANNONCES



CAISSE D'ÉPARGNE

Ordre du jour - Congrès Départemental du 7 février 2021

1- Mot d'accueil de M. Michel LE BOT, Président du CD 31

Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Départemental,
Mesdames, Messieurs les candidats à l'élection,
Cher·e·s Ami·e·s,

Je vous accueille depuis mon bureau, pour ce 71^{ème} Congrès du Comité Départemental de la Haute-Garonne, très particulier compte tenu des circonstances exceptionnelles que nous vivons. La période, que nous traversons, nous a rappelé que la vie et les relations humaines n'ont pas de prix. Nous avons été contraints, depuis des mois de mettre entre parenthèses notre passion, mais également de nous montrer vigilants envers les personnes qui nous sont proches, au point d'en arriver à une vie sociétale désincarnée. Durant cette année, nous avons perdu des proches, des amis, souvent frappés par ce virus sournois, les arrachant à l'affection des leurs parfois au prix d'une rupture brutale, sans pouvoir les serrer dans les bras ou juste les accompagner.

Je vous demande, chez vous de respecter une minute de silence et d'envoyer durant ces secondes vos pensées chaleureuses à ces personnes qui nous manquent.

† † † † † † † † † † †

Nombre de clubs affiliés en 2020 : 230

Nombre de clubs affiliés en 2021 : 194

Nombre de Clubs présents : 125

Le quorum étant atteint, le Président déclare ouvert le 71^{ème} Congrès Départemental de Pétanque et Jeu Provençal.

Notre Congrès prévu initialement, fin novembre aurait dû (à la suite d'un 1^{er} report), se dérouler le week-end dernier, mais une décision Préfectorale est venue casser les espoirs de rencontre et la dynamique instaurée. Je remercie, le Club de Lavernose Lacasse et son Président Éric Becanne qui se sont démenés comme des diables pour que ce congrès se déroule chez eux dans de bonnes conditions. Je remercie la Mairie et Monsieur le Maire pour son soutien indéfectible et qui a toujours soutenu l'organisation de ce congrès dans son village et ce malgré les récriminations des associations locales. Je remercie, les membres du Comité 31 et Valérie, pour leur pugnacité et leur engagement afin que ce congrès se déroule quoi qu'il arrive. Et je vous remercie toutes et tous, vous les Présidentes et Présidents, d'avoir malgré les circonstances répondu présents à ce qui aurait dû être une fête conviviale et qui se transforme en un exercice inédit.

Madame la Sous-préfète de Muret a fait valoir des arguments sanitaires et de lutte contre la propagation du virus pour interdire le déroulement du Congrès, en présentiel. Et ce malgré le protocole sanitaire que nous avons prévu. Je comprends sa position et partage ses craintes de possible cluster généré par un rassemblement aussi conséquent que le nôtre. Pourtant je ne peux m'empêcher de penser que dans un état républicain, les règles applicables aux uns, le sont également aux autres. Nous avons dû nous adapter, accepter un surcroît de travail, gérer le stress lié à une organisation virtuelle. Respectueux et responsable, nous faisons contre mauvaise fortune bon cœur comme dit le proverbe. Gageons que ces entraves à la vie associative et sportive soient de courte durée et que l'avenir nous amène à des éclaircies.

Voici maintenant 12 ans, je me présentais à Toulouse devant les Présidents de clubs pour briguer la présidence du CD 31 et conduire la destinée de ce grand et noble département. Au cours de ces années, j'ai croisé la route de nombre de présidents, de bénévoles, de licenciés. J'ai été accompagné tout au long de ces mandats successifs de femmes et d'hommes, dont certaines et certains étaient déjà à mes côtés il y a 20 ans. Tous ces noms, ces visages sont attachés à des histoires, à des moments de ma vie. Tous ces noms, ces visages m'ont apporté et aidé à construire ce que je suis aujourd'hui. Je suis riche de toutes ces relations durables ou éphémères que j'ai tissées avec vous et que je n'oublierai jamais.

Au cours de ces années, ma seule ambition a été de mener la Haute-Garonne vers les sommets. Être le premier département de France en nombre de licenciés ne suffisait pas, il

fallait que nous soyons exemplaires tant administrativement que sportivement. Et ensemble patiemment, années après années, nous avons construit grâce à un travail acharné, parfois incompris mais ô combien essentiel, un fonctionnement durable et performant. Nous avons enrichi le palmarès du CD31 en titre de champions et championnes de France, en club ou équipes (quasiment 1 titre voir 2 chaque année durant 10 années sur 12). Et nous nous sommes placés durablement dans le top 5 des départements grâce à nos résultats sportifs, glanant au passage une place de premier département récompensé par le prix B. DUC.

Aujourd'hui, grâce à vous toutes et tous, à votre travail et votre engagement, nous avons gagné le respect des autres départements. Mais, il reste du chemin à faire car tout ce que j'avais imaginé pour la Haute-Garonne est loin d'être achevé. Tout à l'heure, vous allez être amené-e-s à vous prononcer sur la nouvelle équipe qui présidera aux destinées du CD 31. Plus qu'une question de personne c'est bien sur la question de notre devenir commun que vous devrez vous déterminer. Je sais que Raymond qui ont déjà mis un pied dans le fonctionnement, et son équipe sauront défendre vos intérêts et auront à cœur de construire ce qu'il a de meilleur pour vous. Ils ont toute ma confiance et mon soutien.

Quant à moi, dès demain j'aurai le regard tourné vers un autre challenge. L'avenir me dira si la majorité des départements de France optera pour une nouvelle ambition pour la F.F.P.J.P ou me renverra vers la retraite. J'ai toujours donné le meilleur de moi-même pour servir les causes auxquelles je me suis consacré, j'espère pouvoir encore servir cette discipline sportive qui m'a tant apporté.

Merci de m'avoir ouvert votre porte et accueilli, il y a 12 ans. Merci pour votre écoute. Merci pour tout.

L'ordre du jour appelle maintenant, l'approbation du PV du 70^{ème} Congrès Départemental.

2- Approbation du procès-verbal du Congrès Départemental du 8 décembre 2019

*Mis au vote, le procès-verbal 2019 est voté à une large majorité
Avec 123 voix exprimées – dont 120 pour et 3 abstentions*

3- Validation des modifications des Statuts et Règlement Intérieur du CD31

- **Article 9 des Statuts du Comité Départemental de la Haute Garonne :** « *En cas de force majeure ou de situation exceptionnelle, les votes par une consultation écrite ou à distance seront admis par décision du Comité Directeur. Les modalités sont précisées à l'article 14 du Règlement Intérieur.* Obligation est faite aux associations d'être représentées aux Assemblées Générales par leur Président(e) ou un membre du Comité Directeur de l'association. En ce cas, ce dernier devra être muni d'un pouvoir signé de son/sa Président(e) et authentifié par le cachet de ladite association. Toutefois, il est admis qu'une association peut, en dehors d'elle-même, représenter une autre association affiliée au Comité Départemental, mais une seule. La procuration délivrée devra, sous peine de nullité, être signée des deux Président(e)s (mandant et mandataire) et comporter le cachet des deux associations ».
- **Création l'article 14 du Règlement Intérieur du Comité Départemental de la Haute Garonne – Assemblées Générales :** « *En cas de situation exceptionnelle ne permettant pas la tenue d'une Assemblée Générale en présentiel, sur décision du Comité Directeur, elle pourra se tenir soit par une consultation écrite (mail ou courrier) soit à distance (visio /vidéo ou audio conférence). Les délais de convocation sont ceux prévus par les textes en vigueur.*

Dans le cas où le support utilisé ne permet pas la prise en compte du nombre de voix du collègue électoral par Club, le scrutin sera un scrutin majoritaire (un Club = une voix). Dans ce cas, les procurations ne seront pas autorisées. »

**Soumis au vote, la modification des Statuts et du RI est validée à une large majorité
Avec 119 voix exprimées dont 118 pour et 1 abstention**

4- Rapport moral, par M-Madeleine CLAMENS, Secrétaire Générale CD31

Bonjour à vous toutes et tous,

Loin de vous, puisqu'en mode « distanciel », malgré la morosité et les incertitudes du moment, je vous espère toutes et tous en bonne santé, respectueux-ses depuis bientôt un an, des consignes sanitaires pour vous, vos proches et ami-e-s afin de combattre cette pandémie qui n'en finit pas de nous pourrir la Vie.

Gageons que l'année qui débute soit porteuse de promesses et d'espoirs dans tous les domaines, mais en priorité dans le domaine médical avec la vaccination, ce qui nous permettrait de retrouver une vie dite « normale ».

C'est dans ce contexte très particulier, que je vous trace le rapport d'activités de la saison 2020 très différent de celui que j'avais le plaisir de vous présenter les années précédentes, puisque, à distance et dépouillé de toute sa raison d'être, la pratique de notre sport.

Entre confinements, déconfinements, reprises conditionnelles, couvre-feu et autres contraintes, le Comité Directeur est parvenu à se réunir 4 fois :

- Le 7 février et le 6 mars. Huit jours après cette dernière, le 13 mars, le gouvernement annonçait un confinement général à compter du 16 mars pour une période allant jusqu'au 28 mars, échéance reportée au 15 avril pour être enfin libérés mais pas délivrés, le 11 mai : une mesure sanitaire qui allait sonner le glas de beaucoup d'activités dont le sport.

A cette date du 6 mars 2020, le Comité Départemental enregistrait 10 902 licences (pour 11 089 à même date en 2019), autant dire que tout allait bien dans le meilleur des mondes !

- Deux autres réunions allaient boucler la saison administrative, le 25/09 et le 19/12/2020.

Pendant le petit répit estival offert par le déconfinement, nos amis Raymond et Francis ont pris leur bâton de pèlerin et sont allés dans vos Districts, vous présenter et expliquer la refonte des 8 Secteurs existants en 5 Districts.

Nous nous sommes adaptés à cette situation sanitaire contraignante en organisant des communications à distance (ou visioconférences) sur différents sujets comme l'élaboration de nouveaux règlements sportifs, l'organisation des qualificatifs 2021, la préparation du calendrier 2021, la présentation du projet sportif et financier etc.

Quoiqu'il en soit, tout au long de cette crise, vos élu(e)s ont travaillé à la gestion de la crise sanitaire sur le plan sportif, à la préparation de l'Avenir de notre discipline, toujours à votre écoute et toujours disponibles. Valérie, notre secrétaire administrative en chômage partiel ou en télétravail depuis son domicile, a toujours apporté son aide aux uns ou aux autres.

Les effectifs

Au niveau Départemental

Licences => 11 140 licences en 2020 pour 11 772 en 2019 soit une perte de 632 licences (-5.37%). (Pour info, le 6 mars 2020, le nombre de licenciés étaient de 10902 - à la mi-octobre 2020, 11 140 soit 238 licences, seulement. Triste performance).

Clubs => 230 clubs affiliés en 2020 (235 en 2019).

Au 04 février 2021, nous enregistrons 4 738 licences pour 194 clubs affiliés.

Au niveau Régional :

- En 2019, le Comité Régional totalisait 60 287 licences et 1 280 clubs
- En 2020, 56 045 licences soit une perte de 4 242 licences (-7.04%) et 1 265 clubs.

Au niveau Fédéral :

- En 2019, 299 994 licences étaient recensées pour 5 862 clubs
- En 2020, 279 794 licences soit une perte de 20 200 compétiteurs (-6.73%) pour 5 789 clubs soit 73 clubs de moins.

Volet sportif, et pourtant, 2020 avait si bien commencé ! Rappelez-vous :

- Tous les qualificatifs à l'exception des doublette mixte et triplete promotion avaient eu lieu. Leurs taux de participation étaient plus élevés que la saison 2019 (de 5 à 9% de plus, selon la catégorie). Quel bon présage !

- Les qualificatifs à la première session du Tir de Précision enregistraient une participation d'environ 900 joueurs masculins et 150 joueuses féminines. Quel succès !
- Les tirages des championnats départementaux étaient faits, les organisateurs étaient sur le pont et les joueurs prêts à en découdre, dès le mois d'avril. Quel bonheur !
- Les concours départementaux de janvier, février et début mars satisfaisaient ses participants et organisateurs !

Jeudi 12 mars, les annonces du Président de la République du fait de ce que nous appelions alors, très pudiquement « *l'épidémie* », amènent la Fédération à suspendre toutes les compétitions départementales, régionales et nationales sans exception ainsi que toutes les activités de rassemblements dans les clubs et Écoles de Pétanque à partir du 14 mars 2020 et ce jusqu'à nouvelle instruction. Dont acte, même si certaines compétitions se sont vues autorisées à maintenir leur organisation.

La Coupe de France 2020/2021 poursuit son petit bonhomme de chemin, avec un premier tour de zone qui n'en finit pas d'être reporté alors que la nouvelle session 2021/2022 va démarrer.

Si dans l'histoire du Sport, l'année 2020 restera qualifiée « d'année blanche », dans nos cœurs 2020 restera « une année noire ».

Je ne peux conclure mon intervention sans vous rappeler que ce 71^{ème} Congrès Départemental marque la fin d'un mandat commencé un beau matin du mois de décembre 2016 à Launaguet. Si certains élus de la 1^{ère} heure ont souhaité, fatigués ou contraints, anticiper la fin de leur mandat, d'autres après 1 mandat, voire 2 voire 4 ont décidé aujourd'hui, de passer la main.

Je tiens à les remercier pour leur contribution à la bonne marche de notre institution durant toutes ces années et leur souhaiter bonne continuation pour la suite.

Dans l'attente de vous revoir et de partager un moment de convivialité, prenez soin de vous et de vos proches.

*Soumis au vote, le rapport moral 2020 est approuvé à une large majorité :
123 voix exprimées – 120 pour et 3 abstentions*

5-Bilan financier par Serge GALIANO, Trésorier Général du CD31

BILAN 2020 - RECETTES

RECETTES	BUDGET 2020	BILAN 2020	Prévisionnel
Vente licences	336 000.00	310 252.00 €	240 588.00 €
Mutations	25 000.00	23 032.00 €	20 000.00 €
Inscriptions qualificatifs	28 000.00	804.00 €	40 000.00 €
Subventions	6 000.00		6 000.00 €
Publicité	1 500.00	2 250.00 €	
Frais de délégués laissés en don	12 000.00	13 559.10 €	12 000.00 €
Produits exceptionnels	320.00	965.81 €	500.00 €
Recettes diverses		113.30 €	
Intérêts des placements	600.00	524.98 €	500.00 €
Inscription coupe de France	1 430.00	1 490.00 €	1 300.00 €
Manifestations ordinaires			
Contribution FFPJP Championnat France	2 000.00		2 000.00 €
Coupe de France -Déplacements	1 500.00		1 500.00 €
Remboursement région Championnat France	4 000.00		4 000.00 €
Contribution FFJP CNC jeunes			
Bilan des secteurs		3 661.00 €	
Utilisation des provisions			70 000.00 €
Total Recettes	418 350.00	356 652.19 €	398 388.00 €

BILAN 2020 - DEPENSES

DEPENSES	BUDGET 2020	BILAN 2020	Prévisionnel
Fonctionnement administratif	20 000.00		
Papeterie imprimerie	11 000.00	8 436.18 €	10 000.00 €
Téléphone internet	6 000.00	3 854.20 €	5 000.00 €
Affranchissements	1 000.00	130.06 €	500.00 €
Assurances	2 000.00	1 569.00 €	1 600.00 €
Informatique	3 000.00	2 379.15 €	18 000.00 €
Congrès			
Congrès national	2 500.00	2 411.49 €	2 000.00 €
Congrès régional	500.00	472.54 €	500.00 €
Congrès départemental	8 000.00	8 345.30 €	3 000.00 €
Secteurs	10 000.00	11 500.00 €	7 500.00 €
Frais de délégués	8 000.00	845.10 €	1 300.00 €
Frais de délégués laissés en don	12 000.00	13 559.10 €	12 000.00 €
La Dépêche abonnements	6 800.00	6 776.60 €	6 800.00 €
Redevances FFPJP	129 370.00	121 082.05 €	109 525.00 €
Redevance REGION OCCITANIE	42 000.00	39 771.00 €	30 850.00 €
CDOS	100.00	100.00 €	100.00 €
Frais arbitres éducateurs	800.00	2 263.35 €	800.00 €
Frais de personnel	25 000.00	22 592.57 €	24 000.00 €
Communication	3 500.00	1 275.36 €	1 200.00 €
Divers			
Equipement et entretien	4 500.00	3 741.77 €	4 500.00 €
Habillement joueurs	10 000.00	-480.00 €	7 000.00 €
Habillement comité -	500.00	600.00 €	6 000.00 €
Calendrier	4 500.00	3 684.00 €	0.00 €
Frais de réception	600.00	169.62 €	
Menus achats	1 000.00		400.00 €
Frais bancaires	400.00	660.10 €	600.00 €
Frais divers	500.00	290.88 €	800.00 €
Ville de Toulouse	20.00	20.00 €	20.00 €
Fonctionnement des commissions	2 600.00	1 126.95 €	1 420.00 €
Coupes et récompenses	10 000.00	411.38 €	10 000.00 €
MANIFESTATIONS ORDINAIRES			
Championnats Haute Garonne	12 500.00	1 486.98 €	12 500.00 €
Championnats régionaux	15 500.00	550.45 €	15 500.00 €
Championnats de France	42 560.00	3 452.06 €	40 000.00 €
Trophée des villes	2 000.00	1 564.22 €	500.00 €
Actions en direction des jeunes	8 000.00	299.74 €	6 973.00 €
Dotations Trophée la Dépêche	2 800.00	1 900.00 €	0.00 €
Hivernal provençal			
Coupe de France	1 500.00	3 700.00 €	
Déplacement des champions	6 000.00		6 000.00 €
Concours divers	300.00	251.00 €	
Projet sportif	21 000.00	12 593.10 €	51 500.00 €
Total dépenses		283 385.30 €	398 388.00 €
PROVISION POUR 2021		70 000.00 €	
BILAN 2020		3 266.89 €	

Question : dans le bilan présenté, il apparait l'abonnement de La Dépêche pour 6776.60€. Pourquoi, alors qu'il n'y avait pas d'activités sportives ?

Réponse de Michel LE BOT : notre partenariat avec La Dépêche avait été signé avant la pandémie. Elle a continué à être envoyé aux Clubs de la Haute-Garonne, tous les mercredis, jusqu'en octobre. Lors d'une récente entrevue avec la direction de La Dépêche, Raymond et moi avons demandé un geste pour la saison 2021, selon, là aussi l'activité de notre sport.

Soumis au vote, le bilan financier 2020 est approuvé à l'unanimité.

6-Rapport des Vérificateurs aux comptes



Rapport établi par Madame SERRANO Jeannette et Monsieur ALONSO Patrice, mandatés par l'Assemblée Générale aux fins de vérification des comptes du Comité Départemental de Pétanque de la Haute-Garonne pour l'année 2020.

Nous avons procédé, le jeudi 21 janvier 2021 au siège du Comité 42 avenue Frédéric Estèbe à Toulouse à la vérification des comptes du Comité Départemental de Pétanque de la Haute-Garonne en présence de de Monsieur GALIANO Serge, Trésorier Général, Madame CASSAIGNEAU Chantal était absente et excusée.

Nous pouvons affirmer que les écritures comptables qui nous ont été présentées ne présentent aucune anomalie. Toutes les recettes et dépenses font l'objet de justificatifs.

Au vue de la bonne tenue des comptes, aucune observation n'a été formulée.

En conséquence, nous demandons à l'Assemblée Générale de donner quitus au Président pour l'année 2019/2020.

A Toulouse le 21 janvier 2021

Madame SERRANO Jeannette

Monsieur ALONSO Patrice

7-Renouvellement des vérificateurs aux comptes

Après appel à candidatures, deux personnes se portent candidates : Mme CASSAIGNEAU Chantal et M. ALONSO Patrice.

8-Résultats des élections & présentation du nouveau Président du CD31

Une seule liste s'est déclarée dans les délais. La validité de cette liste a été vérifiée et confirmée par M. Denis STIBACK, Président de la Commission électorale qui s'est déplacé mardi 2 février 2021 au siège du Comité Directeur, 42 avenue Frédéric Estèbe 31200 Toulouse.

*La liste présentée est approuvée à une large majorité :
avec 123 voix exprimées dont 121 pour et 2 abstentions.*

F.F.P.J.P - Comité Départemental Haute-Garonne - Région Occitanie

ELECTIONS du 7 FÉVRIER 2021

Mandat 2021 /2024

Candidats - liste de M. LE MANACH Raymond

- 1 - **M. LE MANACH Raymond** - candidat sortant
- 2 - **M. ARCANGELI Pierre** - candidat sortant
- 3 - **M. AZEMA Alain** - candidat sortant
- 4 - **Mme BAPTISTE Evelyne** - candidat entrant
- 5 - **M. CARLE David** - candidat sortant
- 6 - **Mme CLAMENS Marie-Madeleine** - candidate sortante
- 7 - **M. CORBI Paul** - candidat entrant
- 8 - **M. CROUZILLAT Alain** - candidat entrant
- 9 - **M. DEBEZI Frédéric** - candidat sortant
- 10 - **M. DELPY Serge** - candidat entrant
- 11 - **M. DUCASSE Gilbert** - candidat sortant
- 12 - **Mme FOURNES Emilie** - candidate sortante
- 13 - **M. GALIANO Serge** - candidat sortant
- 14 - **M. HERNANDEZ Patrick** - candidat entrant
- 15 - **M. HUGUET Patrick** - candidat sortant
- 16 - **M. LANOTTE Joël** - candidat entrant
- 17 - **Mme LOZANO Lydie** - candidate sortante
- 18 - **M. MALBERT Guy** - candidat entrant
- 19 - **Mme MONDRAGON Delphine** - candidate sortante
- 20 - **M. NEVEU Raymond** - candidat sortant
- 21 - **M. PINAUD Alain** - candidat sortant
- 22 - **M. RAYNAUD Christian** - candidat entrant
- 23 - **M. RICARD Francis** - candidat sortant
- 24 - **Mme ROUGES Jennifer** - candidate sortante
- 25 - **Mme SANS Brigitte** - candidate sortant
- 26 - **Mme SOURNAC Angélique** - candidate entrante
- 27 - **M. VIGNERES Jean-Bernard** - candidat sortant

Intervention de M. Raymond LE MANACH, Président du CD31,

Merci à vous toutes et tous de nous avoir donné votre confiance : à nous maintenant de la mériter.

Tu nous quittes Michel, après une année comme jamais ce comité n'a vécu. Cette crise sanitaire, que personne n'a vu venir, nous a laissé dans la plus grande incertitude. J'aurais préféré, comme toi, que tu partes avec un titre de champion de France, qu'il soit d'équipes ou de clubs. Le destin en a décidé autrement...

Nous te devons beaucoup, nous ne te remercierons jamais assez pour tout ce que tu as donné à ce département, ton temps, ton énergie, ta passion. Mais nous en reparlerons plus tard.

Le moment est donc arrivé de te remplacer, Michel et pour toi, après 20 ans au sein de ce comité, dont 12 années de présidence, de te tourner vers d'autres objectifs.

Tu as émis le souhait que je prenne ta suite. J'ai accepté ... mais tu le sais, après beaucoup de réflexions et après avoir reçu le soutien des plus anciens de ce comité.

La tâche ne sera pas facile. Après Paul CALASTRENC, Yvon LAURENS, tu as mis la barre à une hauteur qu'il sera difficile de maintenir. Je n'ai pas l'éloquence de Paul CALASTRENC, ni la fermeté de Yvon LAURENS ni ta profonde connaissance des rouages de ce comité, du monde associatif et politique qui nous entoure. Non, je n'ai rien de tout ça. J'ai quand même accepté de te succéder.

La connaissance de ce monde de la pétanque se limite à mes années de bénévolat au sein de mon club, à 20 années d'arbitrage dans ce département et cette région et aux quatre années que je viens de passer dans ton équipe. C'est peu, pour prétendre être aussi à l'aise que tu l'étais dans ta fonction.

Pourtant j'ai accepté, car je savais que je ne serais pas seul. Les plus expérimentés de ce comité m'ont assuré de leur soutien le plus total, ce qui m'a conforté dans ma décision. Je pourrais compter sur leur savoir-faire pour continuer du mieux possible ce que tu as entrepris. Merci à vous, Marie, Francis, Serge, Frédéric, Gilbert, Thierry, Pierre et tous ceux qui croient en moi.

J'ai constitué une équipe de femmes et d'hommes, qui fera tout pour que notre département reste un des leaders de cette Fédération. Certains ont peu ou pas d'expérience, mais nous ferons tout notre possible pour leur intégration, afin qu'ils puissent rapidement se mettre au service des clubs de leur district. Je vous demanderai, mesdames et messieurs les dirigeantes et dirigeants d'être indulgents envers eux.

Pour ma part, je mettrai au service de tous les clubs de ce département, mon énergie, ma volonté de bien faire et la rigueur que certains me connaissent déjà. Je serais à l'écoute de celles ou ceux qui m'interpelleront, dans le respect mutuel que je souhaite être la ligne de conduite de tous les élus de ce comité. Le respect dans le dialogue et l'amitié seront mes règles de vie durant ces quatre années.

Je serai présent sur les terrains, quand nous pourrons y retourner, auprès de mes collègues, autant que je le pourrai. Ayons confiance en l'avenir, en nos chercheurs ou médecins qui vont nous permettre de retrouver notre vie antérieure, sûrement grâce aux vaccins.

Nous sommes déjà en ordre de marche pour les premiers qualificatifs, s'ils peuvent se faire. Nous ferons tout pour sauver nos championnats, et je sais que la fédération le fera aussi. Le prochain président de notre fédération aura la lourde tâche d'assurer un retour à nos compétitions. Souhaitons que ce soit toi Michel.

Nous avons encore à voir ensemble le projet sportif pour les quatre prochaines années. Merci encore de votre confiance.

9-Présentation du projet sportif 2021/2024, par Raymond Le Manach

1- Objectifs : mettre les clubs au centre du projet, quelles que soient les catégories

2- Financement :

- Retour au deuxième tour qualificatif pour tous les championnats
- Participation majorée des inscriptions aux qualificatifs

Ce qui existe en 2020

- CDC Open
 - CDC Féminin
 - CDC Vétérans
 - CDC Provençal
- } Pour un total de 22 000 €

Propositions pour le mandat 2021/2024

- ✓ Les aides existantes aux CDC seront majorées de 50%
- ✓ Création d'aides financières pour les compétitions suivantes : CDC Jeunes, CRC et CNC open, féminin, vétérans, jeu provençal, jeunes.
- ✓ Accompagnement financier pour les clubs accédant aux tours de zone en CDF, puis les tours suivants jusqu'au grand 8.
- ✓ Aide financière et appui technique pour toute création d'un National en H.G.
 - ⇒ Ce projet concernera une centaine de Clubs, environ.

Détail du financement

- Le prix de la licence durant le mandat, ne sera modifié que par d'éventuelles augmentations Fédérales ou Régionales. Les 2€ de la Fédération, annoncés en 2021 sont reportés pour, *au moins*, un an.
- ✓ La part départementale sur la licence reste inchangée sur les quatre ans du mandat (sauf dégradation importante du nombre de licences).
- ✓ Nous revenons au deuxième tour qualificatif
- ✓ La participation aux qualificatifs est portée à 2,50€

Les chiffres (voir page suivante)

Michel LE BOT répond à une intervention concernant les cartes de membres. Les cartes de membres à des non licenciés sont interdites par la FD : toute personne dans un Club doit être licencié de la FD.

Être membre d'un Club veut dire payer une affiliation à un Club. Les cartes de membre peuvent être exceptionnellement délivrées à des personnes déjà licenciées dans un autre Club qui viennent jouer dans vos boulodromes couverts.

Quand un Club dispose d'un boulodrome couvert et souhaite l'ouvrir à d'autres licenciés, il doit leur délivrer une **carte d'accès** et non une carte de membre, cette dernière, selon vos Statuts, donnant droit de vote lors de vos AG du Club.

Pour les personnes non licenciées détentrices d'une carte de membre, se posera le problème de l'assurance.

RAPPEL DES AIDES MISES EN PLACE EN 2018

		Nb de clubs	Montant	Total
CDC OPEN	Phase de groupes	48	180.00 €	8 640.00 €
	Finale	4	60.00 €	240.00 €
CDC Féminin	Phase de groupes	32	120.00 €	3 840.00 €
	Finale	4	40.00 €	160.00 €
CDC vétérans	Phase de groupes	32	180.00 €	5 760.00 €
	Finale	4	60.00 €	240.00 €
CDC JP	Phase de groupes	16	180.00 €	2 880.00 €
	Finale	4	60.00 €	240.00 €
				22 000.00 €

NOUVEAUTES 2021 - 2024

		Nombre fixe			Nombre estimé
Maintien des aides existantes					22 000.00 €
Augmentation de 50% des aides existantes					11 000.00 €
CDC Jeunes	Phase de groupes	30	160.00 €	4 800.00 €	
	Finale	8	640.00 €	640.00 €	
Coupe de France (à partir de la saison 2021-2022)	1° tour de zones	15	120.00 €	1 800.00 €	
	2° tour de zones	8	120.00 €	960.00 €	
	3° tour de zones	4	120.00 €	480.00 €	
	4° tour de zones	2	120.00 €	240.00 €	
	Finale	1	500.00 €	500.00 €	
CRC Open	Phase de groupes	8	200.00 €	1 600.00 €	
	Finale	3	200.00 €	600.00 €	
CRC Féminin	Phase de groupes	3	200.00 €	600.00 €	
	Finale	1	200.00 €	200.00 €	
CRC Vétérans	Phase de groupes	2	200.00 €	400.00 €	
	Finale	1	200.00 €	200.00 €	
CRC JP	Phase de groupes	4	100.00 €	400.00 €	
	Finale	2	100.00 €	200.00 €	
CRC Jeunes	Phase de groupes	5	100.00 €	500.00 €	
	Finale	2	100.00 €	200.00 €	
CNC Open		1	500.00 €	500.00 €	
CNC féminin		1	500.00 €	500.00 €	
CNC vétérans		1	500.00 €	500.00 €	
CNC JP		1	500.00 €	500.00 €	
CNC Jeunes		1	500.00 €	500.00 €	
Nouveau National	50% dotation mini (1° année) et appui technique	1	4 000.00 €	4 000.00 €	
	25% dotation mini (2° année) et appui technique	1	2 000.00 €	2 000.00 €	
					55 820.00 €

FINANCEMENT DU PROJET

Maintien de la ligne budgétaire existante	22 000.00 €
Organisation d'un 2° tour aux qualificatifs aux championnats départementaux	21 000.00 €
Augmentation de 0,50€ par joueur des frais de participations aux qualificatifs (calculé sur deux tours)	12 500.00 €
	55 500.00 €

Question du Club de Fenouillet : vous avez parlé d'aide à la création de Nationaux en Haute-Garonne. Pensez-vous faire quelque chose pour ceux qui existent déjà sur notre territoire ?

Réponse du Président : Pour les Nationaux déjà existant, tels que Colomiers et Fenouillet, le Comité Directeur travaillera sur le sujet dans le cadre de la Commission compétition du CD31. Je reviendrais vers vous pour vous donner la réponse à votre question.

10 - Présentation du budget prévisionnel, par Serge GALIANO

Complément d'explications :

L'utilisation de la provision dépendra des recettes, licences, qualificatifs et mutations.

Si l'utilisation est moindre => bénéfique sur deux exercices

Si utilisation est plus importante => réduction de la voilure en 2022 ou augmentation, de la licence au-delà des 2 € de la F.F.P.J.P.

Quelle base de calcul pour le budget prévisionnel ?

- 80% des licences 2020 pour 2021
- 2 tours de qualification prévus dans certaines formations
- Affiliation des Clubs prévue en dépense mais pas en recette
- Augmentation de 2€ de la licence par la F.F.P.J.P. prévue en dépense mais pas en recette
- Plan d'équipement informatique des districts financé dans le budget (14 000€)
- Projet sportif financé sur le budget (51 500€)

Le Trésorier Général a fait à partir de toutes les propositions faites par le Président, une projection : si en 2021, nous avons eu le même nombre de licences qu'en 2020 et si les qualificatifs s'étaient déroulés comme prévus sur deux tours et 2.50€ d'inscriptions, nous pouvions arriver à un budget proche de l'équilibre.

Aujourd'hui, toutes nos prévisions sont remises en cause avec des incertitudes quant au nombre de licences, quant aux compétitions qui pourront se maintenir. Ce qui conduit à penser que toutes les aides inscrites dans le prévisionnel ne seront sans doute pas réalisées du fait de modifications en CDF, CNC, CRC etc. nous pouvons dire aujourd'hui que nous ne dépenserons pas la totalité des sommes prévues dans le cadre du projet sportif.

Précision : le calendrier sportif de nos compétitions Haute-Garonne en 2021 peut être amené à être adapté aux grès des décisions sanitaires et fédérales mais il n'est pas prévu de le faire imprimer. Il est et sera consultable et imprimable à partir du site officiel du CD31 qui sera régulièrement mis à jour.

Soumis au vote, le budget prévisionnel 2021 est approuvé à une large majorité :

Avec 115 voix exprimés => 108 pour ; 2 contre ; 5 abstentions

11 - Compte rendu de la Commission Sportive, Francis RICARD

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,

Je ne vais pas m'attarder sur le bilan de la saison 2020 qui a été perturbée et tronquée par la pandémie et ses conséquences qui nous ont frappé dès le mois de mars.

Concours qualificatifs aux différents championnats de la Haute-Garonne

Avant l'arrêt de toute compétition, nous avons organisé 8 concours qualificatifs par secteur pour autant de championnats de la Haute Garonne.

Et, pourtant, tout avait bien commencé avec une participation sur l'ensemble de épreuves supérieure de 6 à 9 % par rapport à l'année précédente.

Coupe de France

Nous avons enregistré une participation de 148 clubs, c'est le nouveau record pour notre département, cela confirme l'engouement de nos clubs pour cette compétition. Malheureusement, son calendrier a été également très perturbé, mais nous avons pu terminer la phase départementale avec 4 tours. Cette session de Coupe de France suit son cours malgré tous les reports de dates que la Fédération doit prendre.

Nous aurons du mal à oublier cette situation et ne pouvons que formuler le vœu que la saison 2021 soit moins perturbée. J'en profite pour remercier tous les membres de cette commission pour leur implication dans les travaux réalisés malgré des conditions difficiles.

Prévisions pour la saison 2021

La nouvelle structure territoriale adoptée lors du dernier congrès, nous a permis de mettre en place plusieurs mesures. Avec Raymond Le Manach, nous avons réuni, en septembre, tous les présidents de clubs par district pour leur expliquer les modalités de mise en place.

Je vais vous les résumer :

- Retour à des championnats de la Haute Garonne à pétanque à 128 ou 64 équipes avec deux tours qualificatifs dans certaines modalités. Ceux-ci se dérouleront dans les districts divisés en 2 ou 3 zones (sauf le Sud Comminges).
- Cette décision nous a permis de récompenser les joueuses et joueurs qui s'étaient qualifiés en 2020 en leur offrant une qualification d'office pour les championnats départementaux 2021. Plus de 84% des licenciés concernés ont apprécié cette mesure en validant leur qualification.
- Mise en place d'une deuxième division en CDC féminin.
- Suite à différents constats et retours émanant de plusieurs clubs, nous avons modifié l'organisation de nos CZC. En effet, ces compétitions en concours dits « A-B » se terminent souvent tard et les dernières parties, qui rapportent le plus de points au classement, sont souvent « données » sans jouer. L'équité sportive n'est donc plus respectée. Fort de l'expérience acquise avec le CZC vétérans, nous avons transformé ces compétitions en concours en 4 parties. Nous sommes ainsi certains qu'elles se finiront à des heures acceptables et que l'équité sportive, essentielle dans ce genre de compétitions, sera renforcée. En complément, nous avons modifié le règlement en attribuant les 3 points de bonus à toutes les équipes d'un même club ou non qui les gagneront, cette mesure incitera les joueurs à jouer « sérieusement » cette dernière partie.
- Nous avons réuni tous les clubs pratiquant le jeu provençal pour élaborer avec eux la structure, le calendrier et les modalités du CDC Jeu Provençal.
- Pour information, le comité régional d'Occitanie a créé une division de CRC vétérans identique aux seniors et aux féminines. En 2021, les clubs de la BJ Colomiers et de Saint-Gaudens ont intégré cette nouvelle structure.

Comme vous avez pu le constater dans la présentation du projet sportif 2021-2024 par Raymond Le Manach, nous accentuerons notre effort sur l'aide aux clubs dans les compétitions d'équipes de clubs car nous sommes convaincus que ce type de compétitions représente l'avenir de notre discipline, surtout dans la période que nous traversons.

12 - Réponses aux questions écrites, par Francis RICARD

Mon intervention risque d'être un peu longue, mais, afin de respecter les clubs qui ont posé ces questions, j'ai choisi de lire la question dans son intégralité et y répondre.

Question 1 : M. Jean ZURDO de GAGNAC sur Garonne

« Ayant participé au qualificatif vétérans à St Génies-Bellevue en 2020, quelle ne fut pas ma surprise d'arriver sur place et de ne trouver aucun terrain tracé. Aussi, nous nous sommes posé la question que les vétérans n'avaient aucun intérêt pour la FFPJP. Alors que quelques semaines auparavant, vous nous avez obligé de tracer quelques terrains supplémentaires pour le qualificatif féminin qui avait lieu à Gagnac. Y a-t-il un désintérêt pour les vétérans à en croire la situation à St Génies ? C'est oui. »

Réponse : tout d'abord, rassurez-vous, le CD31 ne néglige pas ses vétérans car ils représentent 50% de son effectif. Pour le qualificatif à Saint-Génies, tous renseignements pris, certains terrains (une dizaine) étaient tracés, cependant, les autres parties se sont déroulées au château qui est une propriété privée où le traçage des terrains est interdit. De plus, ce club a été le seul volontaire pour cette organisation en 2020. On ne peut qu'espérer que les clubs qui ont les structures pour organiser un qualificatif se positionnent afin d'éviter de tels désagréments.

Question 2 : M. Marc MOINE de GRATENTOUR

« Serait-il possible d'imposer pour tous les championnats les cercles matérialisés réglementaires ? »

Réponse : vous n'avez pas précisé dans votre demande le type de championnats visé. Toutefois, nous comprenons votre souhait et le partageons, mais autant il peut être facile de trouver 24 cercles pour une compétition de clubs, autant, il est difficile d'imposer à un club qui organise un qualificatif d'acheter 50 ou 60 cercles à 6€ l'unité minimum.

Question 3 : M. Marc ASTRIC de VILLENOUVELLE

« Peut-on envisager un jour que la fédération opte pour une saison de septembre à juin comme le font beaucoup de fédérations sportives ? Les points bénéfiques seraient des qualificatifs à l'automne et la faciliter de recruter des jeunes lors des forums des associations ».

Réponse : votre question est fort pertinente mais, en tant que comité départemental, nous n'avons aucune compétence sur cette décision. Si le vice-président de la fédération peut compléter ma réponse

Question 4 : M. Éric POLETTI de TOURNEFEUILLE

« Pourquoi les qualificatifs ont été fixés à deux tours ? Tous les présidents du secteur de Pibrac l'ont refusé lors de la réunion préparatoire à Léguevin avec les difficultés que nous rencontrons autour des bénévoles ».

Réponse : nous avons présenté notre projet pour les championnats de la Haute-Garonne 2021 et leurs qualificatifs dans chaque district au mois de septembre. Cette réunion a eu lieu à Aussonne pour les clubs du district Ouest. Je ne sais pas si le club de Tournefeuille était représenté mais aucune remarque dans le sens de votre question ne nous a été formulée. En démocratie, certains ont le droit de ne pas être d'accord mais tout le monde doit se plier aux décisions prises par la majorité. Quant au souci que vous rencontrez avec les bénévoles, c'est malheureusement le lot de tout un chacun de nos jours mais si les clubs ne font les efforts d'organiser les qualificatifs quand ils en ont les structures, demandez-vous où pourront aller jouer vos joueurs ?

Question 5 : M. Jacques SENAC de MIRAMONT de Comminges

« Souci pour le désherbage des terrains. Serait-il possible de demander une dérogation au ministre des sports pour pouvoir passer du glyphosate sur les terrains comme cela se fait dans l'agriculture ? »

Je suis conscient que certains m'attribuent des super pouvoirs, mais, malheureusement je n'ai pas celui-là. Je transmets votre demande à la fédération.

Question 6 : M. Christophe PEREZ de La MAGDELAINE sur Tarn

« C'est une année blanche. Cela aurait été plus juste que la Fédération laisse aux clubs la « marge » sur les licences, comme cela se fait au rugby cette année avec des licences moins chères qui auraient engendré plus d'argent dans les clubs. »

Réponse : vous avez entendu toutes les décisions prises par le CD31 dans ce sens. Quant aux mesures fédérales, nous ne sommes pas compétents.

13 Clôture du 71ème Congrès Départemental

Arrivés au terme de ce Congrès Départemental très particulier, il est une coutume très sympathique nous avons souhaité maintenir, l'hommage des Clubs et des Membres élu-e-s, du Comité Départemental à son Président partant.

Raymond LE MANACH remercie, Sylvie et ses enfants qui ont passé beaucoup de temps sans Mari et Papa.

Le moment est venu pour toi de prendre la route qui va peut-être te conduire à la tête de la Fédération. Nous le souhaitons tous.

Mais avant de quitter l'Equipe Départementale, une dernière mène t'attend.

Au nom des clubs de la Haute-Garonne qui ont répondu à notre sollicitation et au nom du Comité Départemental, nous sommes heureux de t'offrir ces cadeaux.



*Ainsi se clôture le 71^{ème} Congrès Départemental de la Haute-Garonne.
Le 07 février 2021 en visioconférence*

*Le Président,
Raymond Le Manach*



*La secrétaire,
Marie-Madeleine Clamens*

